

## CM du 24 02 2023 point 1 de l'ordre du jour

M. le Maire,

Mon intervention concerne spécifiquement un point particulier du rapport : la lutte contre l'érosion du tombolo et sa protection que nous souhaitons réussie.

C'est un sujet qui impactera durablement l'avenir de notre ville et qui mérite à ce titre d'être traité avec transparence, concertation et précisions pour informer parfaitement les Hyérois.

Dans le rapport qui nous est présenté, cette information est largement sous dimensionnée par rapport à l'enjeu : une demi-page est consacré au tombolo sur 72 pages.

Alors, vous comprendrez qu'il est important de revenir sur les 4 scénarios possibles pour ce site exceptionnel qui mérite toute notre attention.

**Le premier scénario, celui de ne rien faire**, aboutirait à la disparition probable du tombolo ouest ce que personne ne souhaite, ni nous ni le ministère. Je précise que cette non-solution ne doit pas être confondue avec le recul raisonné que j'aborderai après.

**Le 2<sup>e</sup> scénario, le projet Lacroix** est une protection totale irréversible constituée d'un chapelet de « petites » digues en béton sur toute la longueur du tombolo. Le bénéfice/risque de cette solution semble négatif à la fois sur les activités nautiques mais également sur la biodiversité et notamment sur les posidonies. C'est aussi un énorme frein à la dispersion des effluents de la station d'épuration dont l'émissaire est situé à seulement 1,3 km du rivage avec un grand risque d'altération des eaux de baignade d'une des plus attractives plages de Hyères. J'ajoute qu'un tel ouvrage n'est pas compatible avec l'esprit de l'Opération Grand Site et son coût est prohibitif. Si cette solution semble la plus adaptée pour protéger le tombolo dans son ensemble, ses dommages collatéraux sont tels que le Professeur Lacroix lui-même a dit finalement préférer qu'une solution modifiant les usages du tombolo soit recherchée.

**Le 3<sup>e</sup> scénario, le projet Artelia**, votre solution, propose la construction d'une imposante digue irréversible sous-marine en béton de 450m de long 30m de large à 150m de la plage et à 1m sous la surface de l'eau. De l'aveu même de ce cabinet d'étude cette solution n'est pas définitive, je cite : « On sait que la digue sécurisera la zone sensible mais on reste humble sur les effets qu'elle générera au niveau des transports des sédiments ». Artelia précise également qu'il pourrait s'en suivre une rehausse de la digue voire un ajout de digues supplémentaires ce qui aurait pour finalité d'aboutir à quelque chose près à la solution Lacroix. Cela signifie également un dérapage du coût de cette solution qui est déjà passée de 2.5M, puis à 4M et même à 14M en tenant compte des rechargements réguliers en sable qu'il faudra effectuer malgré la présence de la digue.

**Le 4<sup>e</sup> scénario, le projet du recul raisonné** de la route du sel, de la dune et du canal, la solution que nous soutenons, présente l'avantage d'être plus respectueuse du trait de côte existant et d'être totalement compatible avec les objectifs de l'Opération Grand Site. C'est en effet par ce recul stratégique que la reconquête et la consolidation du tombolo sera probablement possible. C'est en tout cas ce qu'il faut tenter avant toute solution irréversible. C'est en amortissant l'effet de la houle sur une largeur de plage plus importante et en positionnant la dune en arrière que le phénomène d'érosion perdra de son importance. En effet, il est reconnu que vouloir maintenir une plage, une dune, une route et un canal sur une largeur de 50 mètres est une aberration qui aggrave considérablement l'érosion du tombolo. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le rapport du

Conseil général de l'environnement et du développement durable **CGEDD**. **Vous trouverez toutes ces informations en p6 alinéa 1.3 et en p 33 alinea 3.2 de ce rapport du 14/12/2021**. C'est précisément cette configuration sur un espace aussi étroit qui crée l'érosion du tombolo et que nous payons très cher depuis des années à grands coups de tractopelle.

M. le Maire, quand il n'y a pas d'habitations à sauver la solution du recul stratégique est très souvent privilégiées car plus durables. Généralement, c'est aussi l'occasion de repenser le site vers du mieux, c'est d'ailleurs l'objectif majeur de l'OGS. En ce qui nous concerne, vos services et ceux de la métropole se sont déjà penchés sur la question et ont établi, dans le plan de mobilité durable de la presqu'île, les mesures indispensables pour alléger considérablement la circulation générale sur la route du sel en déployant notamment de nouveaux modes de circulation doux comme le vélo et la navette électrique. Tout cela pourrait pleinement être réalisé avec la solution du recul que nous soutenons.

M. Le Maire, dans de nombreux cas, là où les solutions « dures » ont été retenues, c'est souvent la double peine : l'ouvrage cède tandis que le coût financier est sans fin et la problématique demeure.

Le 8 février 2023 dans Var Matin, vous avez une nouvelle fois tenté de « placer » idéologiquement votre digue en béton en laissant à penser qu'élus et associatifs étaient unanimement favorables à ce remède miracle. Ce n'est pas tout à fait le cas bien évidemment tant au niveau des élus que des associatifs. Mais quand on veut passer en force tout est bon.

Et bien non M. le Maire tout n'est pas bon quand on parle de la protection du tombolo ! Ce n'est pas de la politique politicienne, c'est du sérieux et il faut être rigoureux.

En l'occurrence, avec votre solution, on part à l'aveugle. Comme le pointe le rapport du CGEDD en p16, votre solution reste fragile dès lors que l'on souhaite avoir des précisions sur le transport sédimentaires. Rien n'est précisé notamment sur la modification induite des courants après réalisation de la digue. Quels impacts directs et indirects aura-t-elle sur l'érosion des zones adjacentes et sur les herbiers de posidonies qui constituent, aujourd'hui, une protection naturelle contre les phénomènes d'érosion ? Artelia ne dit rien sur le sujet. Au cours de ces dernières années, une connaissance insuffisante des processus de transport des sédiments côtiers a souvent abouti à des mesures inappropriées pour remédier à l'érosion côtière voire l'a aggravée.

A ce stade sans prendre la précaution d'études complémentaires sérieuses, votre projet de digue irréversible est une pure folie. Vouloir déverser des tonnes de béton devant l'une des plus belles plages de Hyères est une folie environnementale et économique. C'est aussi une folie financière car le coût de ce type d'ouvrage est énorme et surtout, il explose une fois les travaux commencés.

Le recul ne vous en déplaît est une solution sérieuse parmi d'autres mais vous l'avez banie du champ des possibles, il est temps, me semble-t-il, de l'étudier !